

42.000 signatures belges pour un accès garanti à l'eau potable

BELGA Publié le lundi 09 septembre 2013 à 18h32 - Mis à jour le lundi 09 septembre 2013 à 18h58



BELGIQUE Environ 42.000 Belges se trouvent derrière l'initiative citoyenne européenne d'accès à l'eau potable.

A quelques heures de la clôture définitive des signatures en ligne pour l'initiative citoyenne européenne (ICE) revendiquant un accès garanti à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ainsi que la non-privatisation de ce secteur, les quelque 42.000 signatures belges ont été remises lundi après-midi par l'EPSU (Fédération syndicale européenne des services publics) à Joëlle Milquet, ministre de l'Intérieur. C'est ce qu'a annoncé la CSC Services publics via un communiqué, lundi.

L'organisation syndicale, au même titre que la CGSP et d'autres associations, soutenait le projet et s'est chargée de centraliser une grande partie des formulaires d'adhésion à l'ICE "Right2Water" en Belgique francophone. "*Le projet porte trois revendications principales*", explique Xavier Lorent, secrétaire permanent de la CSC Services publics et coordinateur de leur campagne. "*Tout d'abord, il s'agit de garder l'eau dans le domaine public, de ne pas la laisser être considérée comme une valeur marchande. Cela veut dire, entre autres, qu'il faut refuser la privatisation de ce secteur. Ensuite, le projet propose que tous les citoyens européens puissent avoir accès à une eau potable et de qualité. Enfin, nous voulons que l'UE s'engage à en faire un droit pour tous les habitants de la planète, notamment via l'aide au développement.*"

"Right2Water" est la toute première ICE que connaît l'Europe, qui a instauré cette procédure en 2011. Ce nouveau système permet à de simples citoyens (minimum 7, et de 7 Etats-membres différents) d'inviter la Commission européenne à présenter une proposition législative dans un domaine dans lequel l'UE est habilitée à légiférer. Après dépôt du projet, un million de signatures doivent être récoltées dans l'année, réparties sur au moins 7 Etats-membres de l'UE selon des minima établis par pays.

Le "comité des citoyens" est invité, en cas de réussite, à rencontrer des représentants de la Commission et à prendre la parole lors d'une audition publique au Parlement européen, pour détailler son initiative. "*La Commission adoptera une réponse officielle dans laquelle elle présentera éventuellement l'action qu'elle propose en réponse à l'initiative, ainsi que les raisons motivant l'adoption ou non d'une action*", indique le site consacré aux ICE. L'action proposée par la Commission peut prendre la forme d'une proposition législative, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour la Belgique, le minimum de signatures à atteindre était de 16.500. Elle a été le premier pays à dépasser son minimum, suivie par la Hongrie, l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Slovaquie, le Luxembourg, la Slovénie et l'Espagne. Les signatures électroniques via le site internet de Right2Water se clôturent le 9 septembre. La Suède et le Portugal pouvaient encore dépasser leurs limites respectives dans les dernières heures. Les organisateurs espéraient encore atteindre les 2 millions de signatures, même si le succès de l'ICE était déjà largement acquis lundi après-midi, avec environ 1,8 millions de citoyens signataires et 13 pays au-delà de leurs minima.

Les 25.000 signatures évoquées par Joëlle Milquet dans un communiqué, lundi, représentent en fait le nombre de formulaires papier récoltés par la CSC Services publics. Le total des soutiens belges s'élèvent à environ 42.000, selon cette même organisation syndicale.